



A LA GLOIRE DU GRAND ARCHITECTE DE L'UNIVERS

# GRANDE LOGE DE FRANCE

FRANCS-MAÇONS DE RITE ÉCOSSAIS ANCIEN ET ACCEPTE

LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

LE GRAND MAÎTRE

Paris, le 13 juin 2012

## DECLARATION

### DU CONSEIL FEDERAL DE LA GRANDE LOGE DE FRANCE

**Le Conseil Fédéral de la Grande Loge de France**, en sa Tenue du Mercredi 13 juin 2012,

- après avoir pris connaissance de la « Déclaration de Bâle » co-signée le 10 juin 2012, par les Grandes Loges Unies d'Allemagne, la Grande Loge d'Autriche, la Grande Loge Régulière de Belgique, la Grande Loge de Luxembourg et la Grande Loge Suisse Alpina,
- et entendu le Très Respectable Grand Maître Alain-Noël Dubart, rendre compte des échanges initiés conformément au mandat qui lui avait été donné le 9 septembre 2011,
- prend acte du retrait de la reconnaissance de la Grande Loge Nationale Française par ces Obédiences et de la rupture de leurs relations.
- se réjouit de constater que le regard porté par ces cinq Obédiences sur la Grande Loge de France lui apparaît conforme à la réalité quant à la qualité des Frères et à la régularité de leurs travaux.
- rappelle que la Grande Loge de France s'est toujours inscrite, depuis son origine il y a près de trois siècles, dans la pure tradition de la Franc-maçonnerie universelle et des principes fondamentaux de l'Écossisme.
- constate qu'il est dorénavant possible d'engager les réflexions nécessaires quant à la recomposition du paysage maçonnique français.
- mandate le T.R.F. Alain-Noël Dubart, ainsi que les TT.RR.FF. Alain Pigeau et Jean-Jacques Zambrowski, actuels Grand Maître, Grand Orateur et Grand Chancelier, pour poursuivre les échanges commencés et aboutir, sous l'autorité du prochain Très Respectable Grand Maître, au rétablissement des liens historiques unissant les Obédiences travaillant selon la Tradition Maçonnique Universelle.
- fait sienne la volonté du Très Respectable Grand Maître de n'exclure de cette recomposition aucun Frère, quelles que soient sa pratique et son Obédience.



8 rue Puteaux – 75017 PARIS Téléphone : 01 53 42 41 51 Télécopie : 01 45 22 11 52

ASSOCIATION LOI 1901 – SIRET 784 718 678 00013 – CODE APE 913 A

Site Internet : <http://www.gldf.org> - e-mail : [secretariat.gm@gldf.org](mailto:secretariat.gm@gldf.org)